

**Filière Enseignement Secondaire I**

**Suivi et certification des stages - Année 1**

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Document à n'utiliser que dans les situations où la saisie en ligne n'est pas possible.

## Ce document contient:

<b>Bilan intermédiaire du stage du semestre 1</b>	<b><a href="#">page 1</a></b>
<b>Échelles du semestre 1</b>	<b><a href="#">page 3</a></b>
<b>Bilan intermédiaire du stage du semestre 2</b>	<b><a href="#">page 9</a></b>
<b>Échelles du semestre 2</b>	<b><a href="#">page 10</a></b>
<b>Bilan certificatif du stage de 1<sup>ère</sup> année</b>	<b><a href="#">page 17</a></b>
<b>Échelles pour la 1<sup>ère</sup> année</b>	<b><a href="#">page 18</a></b>

## Informations générales

Toutes les informations concernant l'agenda, le cadre et le déroulement des stages sont regroupées dans le document *Filière Enseignement secondaire I - Stages - Informations générales*.

## Bilan intermédiaire du stage du semestre 1

**Étudiant·e**

Mme M.  
Prénom:  
Nom:  
N° HEP

**PraFo du semestre 1**

Mme M.  
Prénom:  
Nom:  
Courriel:

**Type de stage**    Stage A            Stage B (en emploi)

**Établissement**

Classe·s concernée·s	Discipline·s prise·s en charge

**Présence de l'étudiant·e en stage**

Si, lors de l'établissement du contrat de formation pratique, il s'avère impossible de satisfaire aux conditions de présence (voir le document *Stages - informations générales*), le/la PraFo en informe immédiatement le CefopÉ.

Commentaire éventuel du/de la PraFo sur la présence ou l'organisation générale du stage:

**Commentaires sur le travail effectué en stage:**

**Signature de l'étudiant-e**

**Signature du/de la PraFo du semestre 1**

---

Par sa signature, l'étudiant-e atteste avoir pris connaissance du présent bilan

Par sa signature, le/la PraFo atteste de la présence de l'étudiant-e en stage et de la qualité de ses prestations.

Si la note 3 est attribuée à une ou plusieurs échelles descriptives ou si la présence de l'étudiant-e en stage ne satisfait pas au nombre de périodes attendues une conférence intermédiaire doit être demandée. Dans ce cas, une copie du présent bilan intermédiaire est remise à la HEP ([stages@hepl.ch](mailto:stages@hepl.ch)) à l'intention du CefopÉ.

Échelle 1		L'étudiant-e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
3	4		5		6
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>L'étudiant-e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études (PER).</p> <p>ET</p> <p>La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.</p>		<p>La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre d'une progression des apprentissages des élèves pertinente.</p>		<p>La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant-e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.</p>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 2</b>		<b>L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée</b>			
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant·e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.</p>		<p>La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.</p>		<p>L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique.</p> <p>ET</p> <p>L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.</p>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 3</b>					
<b>L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.</b>					
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 6</b>		<b>L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.</b>			
		<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels empêchant des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contextes - Commentaires



<b>Échelle 9</b>		<b>Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.</b>			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 10</b>	<b>L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.</b>	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	<b>Échoué</b>	<b>Réussi</b>
	<p>Ont été observés et sont considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des manquements au devoir de surveillance ;</li> <li>• des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ;</li> <li>• des absences injustifiées ;</li> <li>• le non-respect de la Loi scolaire (LEO) ;</li> <li>• le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ;</li> <li>• des propos inappropriés ;</li> <li>• une tenue inappropriée ;</li> <li>• ...</li> </ul>	<p>Ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un comportement responsable auprès des élèves ;</li> <li>• une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles ainsi que des partenaires de l'école ;</li> <li>• le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ;</li> <li>• une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ;</li> <li>• des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ;</li> <li>• ...</li> </ul>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

## Bilan intermédiaire du stage du semestre 2

**Étudiant·e**

Mme                    M.  
Prénom:  
Nom:  
N° HEP

**PraFo du semestre 2**

Mme                    M.  
Prénom:  
Nom:  
Courriel:

**Type de stage**    Stage A                    Stage B (en emploi)

**Établissement**

Classe·s concernée·s	Discipline·s prise·s en charge

**Présence de l'étudiant·e en stage**

Si, lors de l'établissement du contrat de formation pratique, il s'avère impossible de satisfaire aux conditions de présence (voir le document *Stages - informations générales*), le/la PraFo en informe immédiatement le Cefo-pÉ

Commentaire éventuel du/de la PraFo sur la présence ou l'organisation générale du stage:

**Commentaires sur le travail effectué en stage:**

**Signature de l'étudiant-e**

**Signature du/de la PraFo du semestre 2**

Par sa signature, l'étudiant-e atteste avoir pris connaissance du présent bilan

Par sa signature, le/la PraFo atteste de la présence de l'étudiant-e en stage et de la qualité de ses prestations.

Si la note 3 est attribuée à une ou plusieurs échelles descriptives ou si la présence de l'étudiant-e en stage ne satisfait pas au nombre de périodes attendues une conférence intermédiaire doit être demandée. Dans ce cas, une copie du présent bilan intermédiaire est remise à la HEP ([stages@hepl.ch](mailto:stages@hepl.ch)) à l'intention du CefopÉ.

Échelle 1		L'étudiant·e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
3	4		5		6
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>L'étudiant·e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études (PER).</p> <p>ET</p> <p>La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.</p>		<p>La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre d'une progression des apprentissages des élèves pertinente.</p>		<p>La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant·e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.</p>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 2</b>		<b>L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée</b>			
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves. ET L'étudiant·e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.		La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.		L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique. ET L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

Échelle 3	<b>L'étudiant-e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.</b>				
	<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>				
3	4		5		6
		4.5		5.5	
/	L'étudiant-e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant-e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant-e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant-e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 6</b>		<b>L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.</b>			
<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels empêchant des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contextes - Commentaires



<b>Échelle 9</b>		<b>Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.</b>			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 10</b>	<b>L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.</b>	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	<b>Échoué</b>	<b>Réussi</b>
	<p>Ont été observés et sont considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des manquements au devoir de surveillance ;</li> <li>• des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ;</li> <li>• des absences injustifiées ;</li> <li>• le non-respect de la Loi scolaire (LEO) ;</li> <li>• le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ;</li> <li>• des propos inappropriés ;</li> <li>• une tenue inappropriée ;</li> <li>• ...</li> </ul>	<p>Ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un comportement responsable auprès des élèves ;</li> <li>• une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles ainsi que des partenaires de l'école ;</li> <li>• le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ;</li> <li>• une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ;</li> <li>• des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ;</li> <li>• ...</li> </ul>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

## Bilan certificatif du stage de 1<sup>ère</sup> année

### Étudiant·e

Mme                      M.

Prénom:

Nom:

N° HEP

### PraFo du semestre 1

Mme                      M.

Prénom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

### PraFo du semestre 2

Mme                      M.

Prénom:

Nom:

Courriel:

### Évaluation certificative de la 1<sup>ère</sup> année:

6                      5.5                      5                      4.5                      4                      3

### Commentaire sur le travail effectué en stage:

### Signature de l'étudiant·e

Par sa signature, l'étudiant·e atteste avoir pris connaissance du présent bilan

### Signature du/de la PraFo du semestre 1

### Signature du/de la PraFo du semestre 2

Par sa signature, le/la PraFo atteste être globalement en accord avec la certification annuelle.

Par sa signature, le/la PraFo atteste de la présence de l'étudiant·e en stage et de la qualité de ses prestations.

Si, au cours de l'année de stage, un bilan intermédiaire a mis en évidence des insuffisances, il y a obligatoirement une conférence certificative. Sans indiquer la note finale, le/la PraFo du semestre 2 établit le bilan certificatif. Le CefopÉ met en place une conférence certificative. Le bilan certificatif est établi par un jury composé des PraFos et de membres du corps enseignant de la HEP.

Échelle 1		L'étudiant-e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
3	4		5		6
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>L'étudiant-e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études (PER).</p> <p>ET</p> <p>La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.</p>		<p>La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre d'une progression des apprentissages des élèves pertinente.</p>		<p>La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant-e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.</p>

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 2</b>		<b>L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée</b>			
<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves. ET L'étudiant·e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.		La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.		L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique. ET L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

Échelle 3	L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.				
	<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>				
3	4		5		6
		4.5		5.5	
	L'étudiant·e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 6</b>		<b>L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.</b>			
		<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels empêchant des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contextes - Commentaires

<b>Échelle 9</b>		<b>Les interventions orales de l'étudiant-e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.</b>			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant-e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant-e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant-e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant-e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contextes - Commentaires



<b>Échelle 10</b>	<b>L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.</b>	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	<b>Échoué</b>	<b>Réussi</b>
	<p>Ont été observés et sont considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des manquements au devoir de surveillance ;</li> <li>• des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ;</li> <li>• des absences injustifiées ;</li> <li>• le non-respect de la Loi scolaire (LEO) ;</li> <li>• le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ;</li> <li>• des propos inappropriés ;</li> <li>• une tenue inappropriée ;</li> <li>• ...</li> </ul>	<p>Ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un comportement responsable auprès des élèves ;</li> <li>• une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles ainsi que des partenaires de l'école ;</li> <li>• le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ;</li> <li>• une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ;</li> <li>• des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ;</li> <li>• ...</li> </ul>

Dates des observations - Contextes - Commentaires